L'AMPHITHÉÂTRE DE POMPÉI, MONUMENT DE TRANSITION ?

Le contour du soubassement de l'amphithéâtre de Pompéi ne correspond pas à celui de sa *cavea* ce qui donne à l'édifice un caractère composite qui n'offre aucun avantage sur le plan technique ou fonctionnel, bien au contraire. Nous avançons une hypothèse qui permetrait d'expliquer ce cas unique et étrange :
- le soubassement correspondrait à un premier état qui serait la traduction en pierre du type d'édifice (en bois) utilisé couramment à Rome sur le *Forum Romanum* pour le déroulement des *munera*.
- la *cavea* correspondrait à un deuxième état qui reproduirait la forme elliptique idéale de ce type de monument nouvellement inventée à Rome.

La première serait la forme ancienne de ce type d'édifice et la seconde sa forme nouvelle : toutes deux auraient été traduites et concrétisées en pierre pour la première fois à Pompéi, ce qui ferait de cet exemple le monument de transition exceptionnel et révélateur de cette évolution.

Le livre récemment publié par K. Welch[1], dans lequel est rendue vraisemblable la naissance de la forme elliptique de l'amphithéâtre sur le *Forum Romanum*, nous a incité à considérer sous un jour nouveau le cas de l'amphithéâtre de Pompéi et à oser émettre à son sujet une hypothèse inédite.

On a remarqué depuis longtemps que la forme du soubassement de cet édifice n'était pas elliptique, contrairement à celle de sa *cavea*[2] (fig. 1 et 2) caractéristique restée inexpliquée et qui soulève à notre sens une question importante à laquelle n'a pas été accordée toute l'importance qu'elle mérite. En effet, cette disparité de forme est étonnante car rien ne la justifie sur le plan fonctionnel. L'architecte aurait eu tout intérêt au contraire, à construire les deux parties de son édifice avec la même forme. Pourquoi a-t-il compliqué les choses à plaisir ?

1 K. WELCH, *The Roman amphitheatre from its origins to the Colosseum*, Cambridge University Press, 2007 (= *WRA*).
2 On se reportera à J.-C. GOLVIN, *L'amphithéâtre romain, essai de théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Bordeaux / Paris 1987, 33-37 (= *GAR)* ; et d'une manière générale en ce qui concerne le monument et sa bibliographie à *WRA*, 192-198.

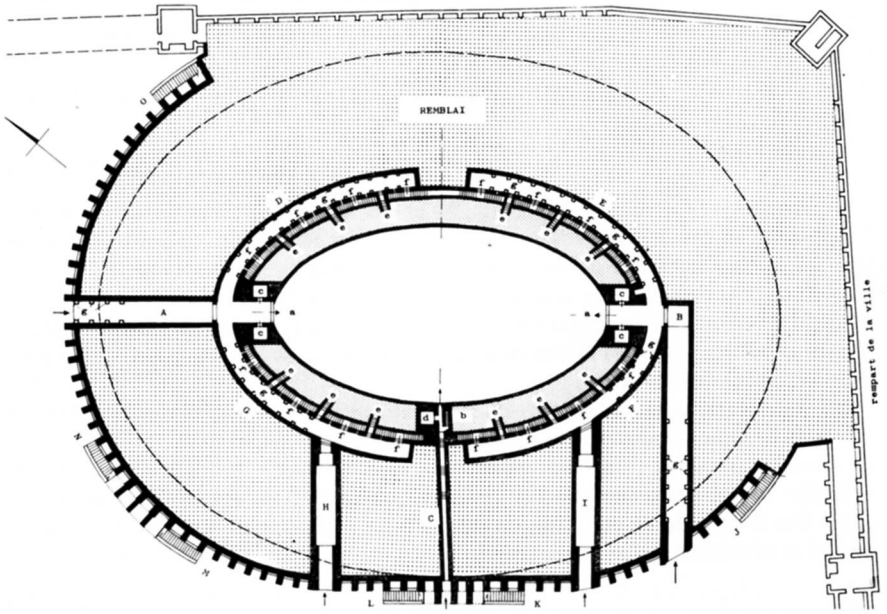

Figure 1 : plan de l'amphithéâtre de Pompéi montrant le soubassement (avec contreforts et escaliers) et l'arène elliptique installée à l'intérieur. En pointillé est indiqué le contour de la *cavea* antique.

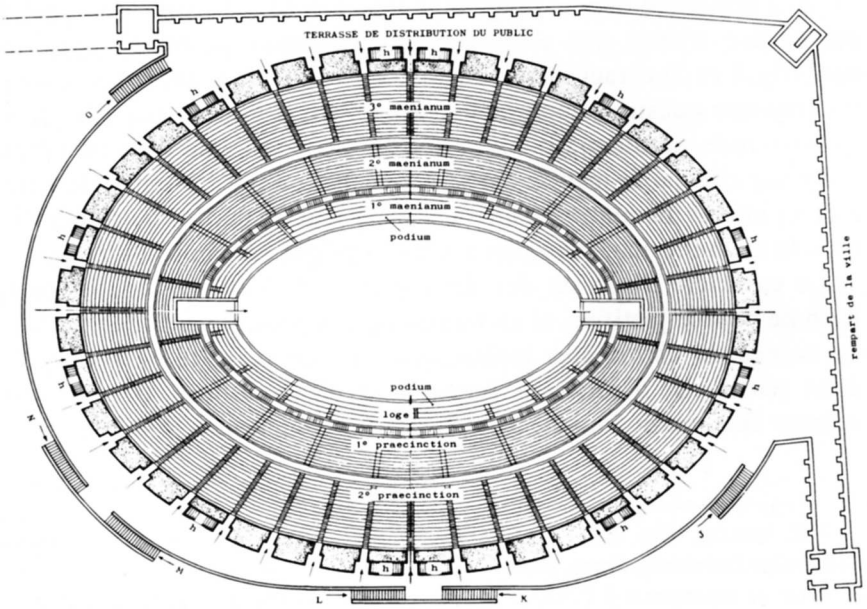

Figure 2 : Plan général de la *cavea* elliptique. On remarque le décalage du contour de la façade elliptique par rapport à celle du soubassement.

Le caractère disparate des deux parties de l'édifice est illogique. Rien ne peut le justifier, ni en termes de composition architecturale, ni en termes de contraintes techniques. Vus en plan, les contours des deux parties de l'édifice s'écartent en effet, au lieu de se suivre comme ceci serait logique (fig. 2). On sent bien que la bizarrerie de cette situation est révélatrice d'un problème particulier. Pourquoi cette association entre soubassement et *cavea* est-elle aussi insolite et maladroite ; pourquoi existe-elle ici et jamais ailleurs ? Répondre à ces questions est d'une importance fondamentale pour la compréhension du monument.

Après avoir étudié ce problème, il nous est apparu que tout pourrait s'expliquer en admettant l'idée d'un amphithéâtre réalisé en deux temps : telle est l'hypothèse que nous allons tenter de soutenir. L'amphithéâtre de Pompéi est bien daté par sa dédicace de 70 av. J.-C., mais en réalité celle-ci pourrait ne concerner que sa partie elliptique (celle où l'inscription était fixée) et non pas l'édifice tout entier. Le soubassement, où aucune inscription ne figure, pourrait constituer un cas à part : on ne peut en tout cas exclure cette possibilité.

Une nouvelle interprétation du soubassement

La forme générale du soubassement est celle d'un monument qui, vu en plan, présente deux extrémités semi-circulaires raccordées par des parties rectilignes. Elle ressemble à celle de deux théâtres raccordés constituant littéralement un « amphi-théâtre » (fig. 1 et 2)[3]. Nous pensons qu'une telle forme devait exister à Rome car l'évolution des structures de bois montées sur le forum ne dut se faire que par étapes, depuis la construction de simples tribunes rectilignes aux origines, en passant par une ou plusieurs formes intermédiaires (dont celle-ci) avant d'arriver à l'ellipse[4].

L'arène elliptique dont la forme est tellement parfaite qu'elle n'a jamais plus été modifiée par la suite n'a certainement pas été inventée d'un seul coup, la chose est évidente. Sa perfection même la désigne comme une forme ultime insurpassable qui est le fruit d'une longue expérience. L'avantage de la forme en «double-théâtre» qui, pensons-nous l'a précédée, était de permettre de réaliser une arène allongée, sans angles morts et une *cavea* d'où les spectateurs pouvaient bien voir les combats de toutes les places. Les gradins construits autour offraient en outre, à chacun de bonnes conditions d'observation car il n'existait aucun angle néfaste[5].

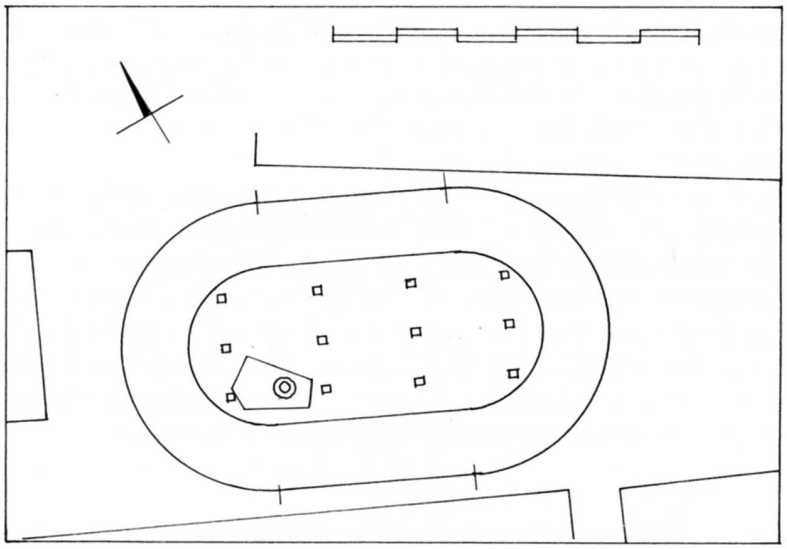

Figure 3 : Les trappes des galeries hypogées installées par César en 46 av. J.-C. Sous le dallage du *Forum Romanum* définissent les caractéristiques d'une arène. On peut tracer autour d'elle un contour de type « archaïque » (non elliptique) aussi bien qu'un contour elliptique.

3 L'édifice bâti à Rome en 52 ou 51 av J.-C., par Curion-le-Jeune en rappellera la forme : *GAR*, 30-32 et pl. IV. Ce monument éphémère était constitué par deux théâtres qui servaient à des représentations scéniques que l'on pouvait ensuite faire pivoter pour qu'ils se raccordent en un seul ensemble où étaient donnés des combats de gladiateurs. Ce monument est plus récent que l'amphithéâtre de Pompéi, mais cette forme doit être plus ancienne.

4 Cette démonstration, qui implique d'étudier les différents états du *Forum Romanum*, fera l'objet d'un prochain article.

5 Contrairement à ce que dit K. WELCH, 44, il n'existe pas d'angles dans ce type de forme.

Une telle arène avait l'allongement et les dimensions maximales de l'aire de combat que l'espace libre disponible entre les basiliques permettait de circonscrire sur le *Forum Romanum*. Bref, sa forme était performante. Appelons-la par commodité la forme « archaïque » supposée de l'amphithéâtre.

Si une telle forme avait été construite à Pompéi avant 70 elle se serait inspirée de Rome en traduisant celle des édifices de bois qui étaient montés sur le *Forum Romanum* avant l'apparition de la forme elliptique. A ce point de vue, il faut réfléchir à ce que peuvent nous apprendre d'intéressant, les galeries hypogées aménagées par César en 46 sous le dallage du *Forum Romanum*[6]. Ce sont les seuls indices matériels incontestables dont nous disposons en ce qui concerne Rome. La position des trappes de sortie de ces galeries nous indique avec assez de précision quelles étaient les dimensions minimales de l'arène (fig. 3), mais il y a plus à dire.

On peut penser en effet, que ces dimensions étaient déjà celles de l'arène « archaïque » des édifices en bois préalablement utilisés et dont l'aménagement de César aurait figé la formule par le fait même d'avoir construit en matériaux durables le sous-sol qui est parfaitement conservé. Cette arène avait certainement une forme allongée, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle fut d'emblée elliptique. Nous pensons au contraire que la première idée visant à améliorer les qualités de l'aire de combat primitive consista à éviter les angles morts et donc à arrondir ses extrémités, le schéma général rappelant celui de deux théâtres accolés sans scène[7]

La disposition des trappes prouve par ailleurs que l'arène de César s'alignait sur la *Basilica Iulia* et non sur la *Basilica Aemilia* (fig. 3). On peut supposer que cet aménagement a pérennisé le choix de ce secteur et que l'arène occupait précédemment une position semblable entre la *Basilica Aemilia* et la *Basilica Sempronia* qui étaient toutes deux précédées de boutiques[8]. Il faut penser que le monument de bois s'alignait d'un seul côté de la place, comme celui de César et abandonner l'idée d'un monument adossé des deux côtés, car il serait de ce fait dissymétrique, comme nous l'avions autrefois envisagé par erreur[9].

Une forme aux côtés rectilignes s'adaptait bien aux façades des basiliques et à la possibilité d'installer les balcons de bois (*maeniana*) d'où l'on pouvait voir les spectacles. Elle était donc bien adaptée à sa fonction et à l'espace contraignant dans lequel l'édifice de bois devait s'insérer.

---

6 Nous pensons que ce monument correspondrait au théâtre cynégétique de César construit en 46 : Dion Cassius, 43.22-3 « Il construisit une sorte de théâtre de chasse, qui fut appelé (amphithéâtre) du fait qu'il avait des sièges de bois tout autour sans aucune scène ».
Le monument construit sur le champ de Mars (également en 46) est un autre édifice : Suétone, *Divus Iulius* 39.3 «des athlètes se mesurèrent pendant trois jours dans un stade temporaire construit pour la circonstance dans le quartier du Camp de Mars» ; *Divus Augustus* 43.1. Si l'on veut situer le monument évoqué par Dion Cassius sur le champ de Mars comme le pense F. Coarelli, (WELCH, 279, note 43) ceci présente un inconvénient. On aurait deux monuments sur le Champ de Mars et aucun texte à rattacher à l'aménagement des galeries hypogées du forum. De toute manière cette discussion ne saurait nous faire perdre de vue notre objectif. Ces galeries existent et nous ne nous intéressons qu'à ce qu'elles nous apprennent de concret, en tant qu'indices matériels, sur la forme et les dimensions d'un édifice qui a bel et bien existé sur le *Forum Romanum*.

7 *GAR*, pl. IV. C'est la forme que reproduira le double théâtre de Curion en 52-51.

8 *WRA*, 49 et fig. 21.

9 II faut renoncer au plan schématique que nous avions esquissé qui a été critiqué à juste titre (et reproduit dans *WRA*, 45) en raison de sa dissymétrie et de l'importance excessive accordée à la longueur de l'arène.

Soyons logiques : si nous ne pouvons pas prouver à l'aide d'indices matériels, que la forme "archaïque" de l'arène a bel et bien existé à Rome, on ne peut pas non plus affirmer le contraire[10]. Son existence demeure donc possible. On peut la tracer sans difficulté autour des trappes des galeries hypogées de César qui nous donnent sans doute, nous l'avons dit, une idée de l'allongement de l'arène préexistante et de ses dimensions (fig. 3). Par hypothèse, cette dernière devait mesurer environ 68 x 28 m et avoir une superficie de l'ordre de 1380 m^2. Cette arène assez allongée aurait comporté deux extrémités semi-circulaires et deux côtés rectilignes longs d'environ 35 m. La *cavea* de bois constructible autour aurait eu environ 10 m de largeur pour une contenance de 4 400 places.

Si cette forme existait déjà à Rome avant 70, rien d'étonnant à ce que les constructeurs du premier amphithéâtre de Pompéi aient pensé l'imiter. Le monument de forme "archaïque"correspondant au soubassement de Pompéi serait donc antérieur à 70 et il serait aussi le plus ancien des amphithéâtres en pierre puisque tous les autres exemples républicains connus sont elliptiques.

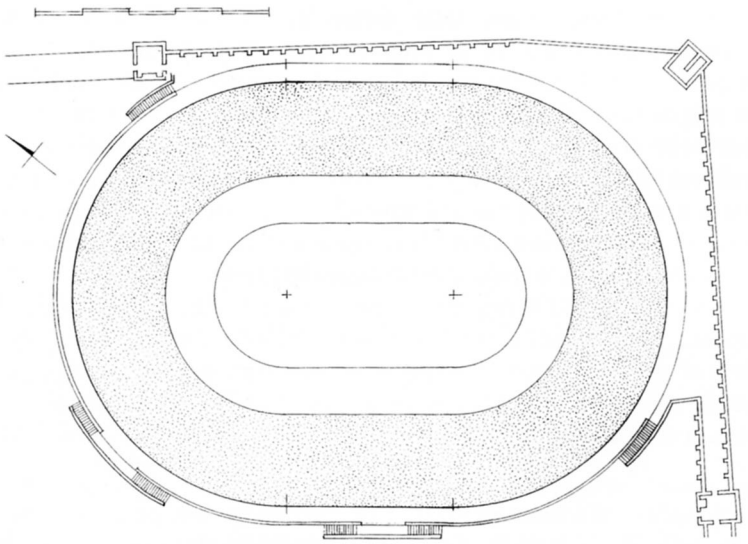

Figure 4 : plan de l'amphithéâtre complet et non elliptique dont la partie périphérique correspond au soubassement visible actuellement à Pompéi l'arène allongée de forme "archaïque" et l'anneau de 10 m de large qui l'entoure ont exactement la même forme et les mêmes dimensions que celles d'un édifice en bois implantable sur le *Forum Romanum*. L'arène est la même, mais la *cavea* de Pompéi est beaucoup plus grande que celle de l'édifice romain.

Ce soubassement "archaïque" devait correspondre à un amphithéâtre entier dont on peut retracer schématiquement le plan (fig.4). Ce dernier est particulièrement édifiant. On peut en effet y inclure une arène et une *cavea* de 10 m de largeur (figurée en blanc sur le dessin) dont la forme et les dimensions seraient exactement les mêmes que celles de l'édifice de bois de Rome. Il est frappant de voir à quel point cette arène rappelle celle que nous venons de tracer sur le plan du *Forum Romanum* (fig. 3 et 4).

10 De même on ne peut pas prouver par des indices concrets que la forme du monument construit autour des trappes par César est elliptique car la forme "archaïque" peut tout aussi bien être tracée autour d'elles. Elle conviendrait même très bien à la description de Dion Cassius, 43.22-3 : « une sorte de théâtre de chasse qui fut appelé amphithéâtre du fait qu'il avait des sièges tout autour sans scène ». On croirait avoir ici la description parfaite du double théâtre de Curion. Ceci soulève un problème qui méritera d'être étudié ultérieurement plus à fond : celui de la réutilisation probable en certains cas particuliers de la forme "archaïque" de l'amphithéâtre bien après l'invention de la forme elliptique.
L'hypothèse de l'invention de la forme elliptique que propose K. Welch se fonde seulement sur des arguments. Elle n'a pas la force d'un indice, mais elle séduit par sa vraisemblance.

La ressemblance est trop grande pour ne pas nous interroger. L'une (celle de Pompéi) apparaît comme la copie conforme de l'autre (celle de Rome) en ce qui concerne les dimensions, la forme et les proportions.

L'*ima* et la *média cavea* de cet amphithéâtre "archaïque" et supposé de Pompéi devaient s'adosser aux pentes du terrain excavé. La partie supérieure de l'édifice devait prendre appui sur les remblais maintenus par le puissant mur de soutènement muni de contreforts reliés par des arcs que l'on peut toujours voir aujourd'hui (dont les murs sont en *opus pseudo reticulatum*).

Le contour de cette arène devait passer en des endroits que des sondages permettraient d'examiner. En effet, si le mur du podium d'un premier amphithéâtre a existé il a dû laisser des traces (au moins en fondation) si bien que cette hypothèse pourra être confirmée un jour. De même, le mur de façade de la *cavea* de cet édifice a dû laisser des traces en fondation, traces qu'il serait possible d'examiner par sondage dans les quatre secteurs où les deux tracés s'écartent le plus.

La forme générale du soubassement de Pompéi nous rappellerait ainsi celle des installations de bois du *Forum Romanum* antérieurs à 70 qui n'ont pas laissé de traces. Ce soubassement reproduirait la forme archaïque de l'édifice né sur le forum. L'édifice présente, à Pompéi une *cavea* beaucoup plus large, avantage d'une construction nouvelle faite sur un terrain assez vaste et libéré des contraintes spatiales qu'imposaient à Rome les basiliques. On aurait ici la première tentative de traduction en pierre d'un amphithéâtre de bois. L'accroissement de la largeur de la *cavea* permettait une augmentation considérable du nombre des places (fig.4 partie indiquée en pointillé) et la réalisation d'une formule très performante.

Il y avait intérêt à ce que la pente de la *cavea* de cet édifice soit aussi faible que possible afin de réduire le volume des terrassement et les remblais de la *summa cavea*, ceux qui étaient maintenus en périphérie par le grand mur de soutènement visible de nos jours. Le niveau de cette première arène était, en outre, certainement plus bas que celui de l'arène visible actuellement. Ici encore, des sondages pratiqués dans l'arène permettraient de le vérifier.

Le système de murs en *pseudo reticulatum* avec contreforts reliés par des arcs, qui convenait parfaitement à l'épaulement du mur de soutènement, était bien connu à l'époque : on le trouve par exemple au temple de la Fortune à Palestrina. La forme des escaliers extérieurs quant à elle, s'inspirait peut-être assez directement de l'architecture militaire comme l'a proposé K. Welch[11].

Si notre hypothèse est vraie ce soubassement correspondrait aux vestiges du plus ancien de tous les amphithéâtres de pierre et du seul témoin matériel de la forme "archaïque" de ces monuments. Il aurait donc une importance considérable en ce qui concerne l'évolution architecturale de ce type de monument.

Il faut noter que la pente de la *cavea* de l'amphithéâtre de Pompéi visible actuellement est étonnement faible par rapport à celle des autres amphithéâtres, ce qui pourrait s'expliquer si elle s'était superposée à celle du premier monument "archaïque" qui devait être très peu pentu. La faiblesse de cette pente peut donc être interprétée, elle aussi, comme un indice révélateur.

11 *WRA*, p. 94 et fig. 50.

La *cavea* : nouveau monument ou changement de programme ?

Si le premier amphithéâtre de Pompéi de forme "archaïque" a bien été terminé, il aurait été achevé nécessairement, nous l'avons dit, avant 70. En effet, c'est la mise au point de l'amphithéâtre elliptique à Rome, ultime avatar des structures démontables du *Forum Romanum*, qui aurait donné l'idée de construire après coup, à l'intérieur du monument existant, une arène et une *cavea* "à la dernière mode". Cette idée a-t-elle germé nettement après l'achèvement du premier édifice ou au contraire en cours de chantier ?

L'invention de l'amphithéâtre elliptique à Rome, dut apparaître comme une véritable révolution architecturale et amener un changement de programme visant à passer rapidement de la formule ancienne à la nouvelle. Ceci voudrait dire que l'amphithéâtre elliptique serait né très peu de temps avant 70 et aussi que l'amphithéâtre de Pompéi représenterait le vrai et le seul monument de transition, celui qui illustre et pérennise cette évolution. On comprend ainsi pourquoi il est aussi le seul à présenter cette forme composite très curieuse jamais reproduite par la suite. Elle ne l'a jamais été, on le comprend, parce que le cas de Pompéi est unique. Ceci nous paraît être la seule explication qui rende compte du caractère hétéroclite de cet édifice.

Concluons : pour que tout rentre dans l'ordre, il faut supposer que le soubassement de l'amphithéâtre de Pompéi est la seule partie visible d'un premier édifice (qui confirmerait matériellement l'existence de la forme "archaïque", hypothèse que nous soutenons) et que la *cavea* elliptique visible actuellement est celle d'un deuxième édifice daté de 70. Cette dernière se serait inspirée du premier amphithéâtre elliptique (réalisé en bois) mis au point sur le *Forum Romanum*, ce qui donnerait raison à K. Welch. Cette hypothèse a le mérite de concilier harmonieusement les points de vue et d'expliciter pour la première fois la forme insolite du monument de Pompéi. Les deux états de ce dernier marqueraient le passage de la formule ancienne à la nouvelle. L'amphithéâtre de Pompéi, ainsi interprété, prend un intérêt exceptionnel.

Si nous avons osé émettre cette hypothèse, ce n'est pas uniquement parce qu'elle est la seule à pouvoir rendre compte des particularités de cet exemple, mais aussi en raison de la possibilité d'une vérification archéologique sur le terrain. Celle-ci est donc susceptible d'être validée un jour. En attendant que ces vérifications soient faites, cet édifice devrait nous apparaître désormais sous un jour nouveau.

Texte de Jean-Claude Golvin, extrait tiré à part de *NIKEPHOROS, Zeischrift für Sport und Kultur im Altertum*, n°20, 2007.

Reproduction autorisée avec la mention “Site patrimoine de la ville d’Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville -arles.fr